



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de prévention des incendies dans le Vaucluse

Question écrite n° 8684

Texte de la question

M. Hervé de Lépinau interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la politique de prévention des incendies dans le Vaucluse. De violents incendies frappent actuellement le sud de la France, notamment dans la région PACA et en Occitanie. Les feux ont atteint les abords de Marseille, ravagent l'Hérault et mobilisent d'importants moyens. Cette situation met en lumière la problématique grandissante de la lutte contre les incendies qui menacent nos territoires, dont le département de Vaucluse. Le sous-équipement persiste pour les moyens aériens, malgré l'annonce en 2019 par le Président de la République du renouvellement de la flotte de canadiens. Ces avions vieillissants restent partiellement indisponibles, immobilisés pour maintenance, alors même que la saison des feux s'intensifie d'année en année. Le manque de disponibilité opérationnelle de ces appareils affaiblit gravement notre capacité de réaction rapide face aux départs de feu. De plus, les effectifs départementaux restent sous pression. Depuis le mardi 8 juillet 2025, le Vaucluse est placé en vigilance rouge « risque incendie », un niveau de risque maximum rarement atteint. Cette même semaine, une quarantaine de sapeurs-pompiers ont dû être mobilisés pour contenir un feu moyen à Sorgues et une centaine de sapeurs-pompiers vauclusiens ont été envoyés en renfort dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Aude, réduisant la capacité d'intervention locale. Dans ces conditions, il souhaiterait savoir si le ministère prévoit des effectifs supplémentaires pour le département de Vaucluse, ainsi que des mesures de prévention adéquates et un plan d'investissement dans la lutte contre les incendies.

Données clés

Auteur : [M. Hervé de Lépinau](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8684

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2025